

Après deux mois de démarches compliquées avec les services d'urbanisme de la mairie, j'ai enfin reçu ce matin l'arrêté officiel m'accordant le permis de construire pour l'extension en bois de mon atelier de reliure au fond du jardin. C'était la dernière pièce administrative qui bloquait le démarrage des artisans pour les fondations. Quel soulagement de pouvoir enfin concrétiser ce projet d'espace de travail lumineux dont je rêve depuis trois ans.